

Une délégation de retraités reçue à la préfecture de la Vienne

Une délégation intersyndicale (dont l'Union Départementale FO 86) a été reçue à la préfecture de la Vienne le 17 novembre 2020.

Comme le relate le journal la [NRDCO du 21/11/2020](#) les revendications des retraités y ont été portées.

Elle a rappelé que les retraités continuent de payer un lourd tribut à la pandémie notamment beaucoup d'Ehpad du département sont touchés par le Covid-19. Concernant la dépendance, l'intersyndicale est opposée à la création d'une 5e branche au mépris de la solidarité intergénérationnelle.

La dépendance, c'est une question de santé qui peut toucher toutes les tranches d'âge avec des affections qui sont des questions qui touchent à la santé et qui justifient la prise en charge par la Sécurité sociale, **par l'assurance-maladie de la Sécurité sociale**.

Cette branche deviendrait une annexe du budget de l'État avec risque d'un transfert massif de compétences de la Sécurité sociale ou de l'État vers un nouvel organisme ([Déclaration Confédérale 23/24 09 2020](#)).

Les représentants syndicaux font part de leur crainte d'une nouvelle baisse du pouvoir d'achat, « *nous n'acceptons pas qu'on augmente encore la CSG, la CASA, qu'on remette en cause l'abattement de 10 % sur les revenus des retraités pour le calcul de l'impôt* », ces mesures signifieraient une nouvelle baisse du pouvoir d'achat des retraités. « *L'absence de revalorisation réelle depuis 7 ans aboutit à ce que des millions de retraités aient une pension nette aujourd'hui inférieure à ce qu'ils percevaient en 2013.* »

Elle exige une augmentation immédiate de toutes les pensions de 100 euros ainsi que le retrait du forfait urgence de 18 euros applicable après un passage aux urgences non suivi d'une hospitalisation.